

№	MM	NR	ET	UN	RH	FL	2/3
Datum	M. 8		15 3	16 2		24 3	
Visa	K/2			K/2		M.	
EPD		10 8. 63		11			
+ 941.1 N. M. M.							

Kathmandu, le 5 août 1963

POB 196

A/5/1/1/2 - No.23

Concerne: 1er août 1963.

Département politique fédéral,
Division des Affaires administratives,
B e r n e

Zur Behandlung:	

Monsieur le Ministre,

Le premier de ce mois, pour célébrer la fête nationale suisse, j'ai donné une réception à l'Hôtel Royal à Kathmandu, comme l'an dernier M. Fuedi.

Le Protocole m'avait fait savoir qu'il serait opportun que j'invite - ce serait la première fois pour une telle réception - le Roi et la Reine à cette cérémonie. Cela impliquait que je conviasse à l'Hôtel Royal le "tout Kathmandu". Suivant la liste officielle, j'avais à inviter plus de 450 personnes auxquelles se sont ajoutés nos compatriotes de la capitale népalaise et même des Suisses venus de l'intérieur du pays, au total plus de 500 personnes.

La réception s'est déroulée de manière aussi satisfaisante que possible. De toute évidence, un mot d'ordre avait été donné - probablement par le Palais - aux officiels népalais qui arrivèrent en rangs serrés : aux dires de plusieurs de mes collègues du corps diplomatique, aucune autre réception, cette année, n'a connu pareille foule et je me permets d'y voir l'expression du désir du Palais et du gouvernement de souligner l'estime particulière dont jouit notre pays au Népal.

D'entente avec le Protocole, il avait été décidé également que cette réception se déroulerait suivant un cérémonial nouveau, inspiré des charmantes coutumes de ce pays, et qui lui aussi témoignait du désir du Palais et des autorités népalaises de donner à la réception suisse un caractère plus chaleureux que d'ordinaire. Apparemment sur une initiative du Palais, j'ai pu présenter à Leurs Majestés individuellement les Suisses de Kathmandu munis de guirlandes et de bouquets qui furent déposés par nos compatriotes entre les mains du Roi et de la Reine visiblement touchés. Nos compatriotes ont d'ailleurs été parfaits en tous points et les manoeuvres protocolaires sur le grand tapis étendu aux pieds de Leurs Majestés se sont déroulées sans accroc!

- 2 -

Le Roi et la Reine ont passé une 50ne de minutes en notre compagnie entre deux exécutions des hymnes nationaux joués par la musique de la Garde Royale.

A l'issue de la cérémonie officielle, le team de l'Aide suisse à des Régions extra-européennes avait organisé, pour les Suisses, un dîner aux chandelles des plus réussi qui ne s'acheva qu'au petit matin.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires de Suisse a.i.

E. Mentha

cc: M. J.A. Cuttat, Bâle


M. le Délégué du Conseil fédéral à la
Coopération technique, Berne

Division des Affaires politiques, Berne

Ambassade de Suisse, New Delhi